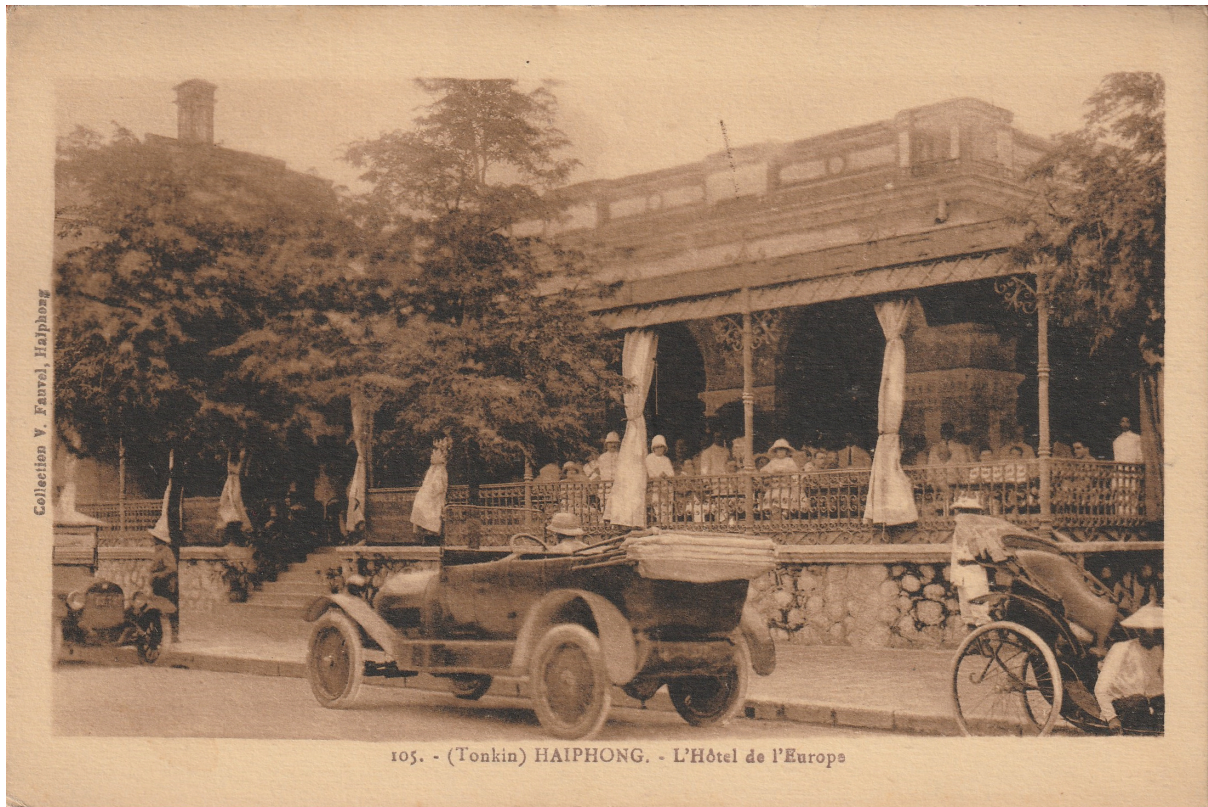


Mise en ligne : 18 juillet 2014.
Dernière modification : 5 août 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

HÔTEL DE L'EUROPE, Haïphong



Coll. Olivier Galand
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Olivier_Galand.pdf
Haïphong. — Hôtel de l'Europe (Coll. Victor Fauvel).

Hôtel de l'Europe
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1910, p. 278)

Desgouttes.

HOTEL D'EUROPE
Haïphong
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1911 p. 424)

M. Maurice DESGOUTTES, propriétaire
M^{lle} Zélie ESMINGTS, caissière ;

M. Louis MATERNATI, gérant

L'HOTEL DE L'EUROPE
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 avril 1912)

Dimanche a eu lieu l'inauguration de la nouvelle installation de l'Hôtel de l'Europe, qui occupe un bel immeuble, construit par M. Gaussin, en façade sur le boulevard Paul-Bert, à côté du cinéma Pathé Frères.

C'est d'abord, sur la rue, une superbe salle de café, admirablement éclairée et ventilée, bien meublée, d'une décoration élégante et gaie, et que précède une large et belle terrasse, surplombant le trottoir.

Derrière, se trouva la salle de restaurant, claire et pimpante avec ses rangées de petites tables coquettement servies et du dernier confort.

Enfin, dans la cour, une immense cuisine toute étincelante de ses cuivres polie, pourvue d'une batterie de fours et d'un gril gigantesque et où trône, au milieu des marmitons indigènes — certitude de menus soignés et bien apprêtés — un chef français, dont les états de service promettent à la clientèle de Desgouttes une table tout à fait hors de pair.

Sur la côté, une grande salle de banquets ; à droits, trois salons discrets qui seront trois bonbonnières capitonnées, à en juger par le luxe qu'y déploient les tapissiers et les décorateurs.

Enfin, derrière un massif, les installations hygiéniques qui ont été tout particulièrement soignées et ne laissent absolument rien à désirer sous le rapport de la propreté et du confort.

J'allais oublier une grande salle de billard, absolument à part et où les amateurs de carambolages seront chez eux, et qui est actuellement en construction.

Inutile de dire, n'est-ce pas, que tout cela est largement aéré, éclairé à giorno et puissamment ventilé ?

Quand j'aurai ajouté que cette installation si parfaite touche aux annexes de l'hôtel, dont on connaît le confort luxueux, et ouvre sur trois rues — la rue Paul-Bert, le boulevard Amiral-Courbet et la ruelle Crochet — vous pourrez juger que l'hôtel de l'Europe tient de se placer au rang des hôtels de tout premier ordre, car il est peu de villes, en Extrême-Orient, qui puissent offrir aux voyageurs et aux touristes des installations non seulement aussi pratiques et confortables, mais encore aussi luxueuses.

Mariage, le 24 nov. 1913, à Haïphong,
de Victor Maurice Desgouttes,
né le 26 déc. 1876 à Vichy (Allier),
et de Louise Jeanne Hélie Emoingt,
née le 2 nov. 1879 à Saint-Romain (Côte d'Or).

ABSORPTION DE L'HÔTEL DE L'UNIVERS
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Haiphong-Hotel_Univers.pdf

HOTELS DE L'EUROPE ET DE L'UNIVERS RÉUNIS
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 77)

Hôtel, café, restaurant
Rue Paul-Bert, Haïphong.
Annexe : boulevard Amiral-de-Beaumont, Haïphong.
MM. Maurice DESGOUTTES, propriétaire, direct. ;
Léon COTTE, fondé de pouvoirs, gérant ;
M^{lle} Mathilde DESGOUTTES, caissière.

HOTELS DE L'EUROPE ET DE L'UNIVERS RÉUNIS
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 74)

Hôtel, café, restaurant
Rue Paul-Bert, Haïphong
Léon COTTE, successeur DESGOUTTES et directeur ;
M^{me} FRÉGARD, caissière ;
M. CANTHO, gérant ;
M^{me} BÉLUZE, lingère.

La crise du logement
par H. CUCHEROUSSET.
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 juillet 1922)

[...] À Haïphong, la Société hôtelière est communément accusée d'accaparement. Notez d'ailleurs qu'elle est en train d'augmenter un de ses deux hôtels d'un nouveau corps de bâtiment de 16 chambres et de faire construire pour l'autre une annexe de 40 chambres. Notez ensuite que le résultat d'une hausse de prix qui avait été depuis plusieurs années retardée, alors qu'elle se produisait à Hanoï, a eu pour résultat de susciter une concurrence : un hôtel pour Européens tenu par un Japonais [Kouroschi, 55, bd Amiral-de-Beaumont]. [...]

L'armateur Lapicque semble avoir eu des intérêts dans cette affaire

Publicité
HÔTEL DE L'EUROPE
HAÏHONG
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 octobre 1922 et 5 novembre 1922)

Hôtel de l'Europe

Haiphong

Agréé du Touring-Club de France

Le plus récent — Le plus confortable

Le meilleur marché

Ventilateur de plafond et deuche dans chaque chambre.

Cabinets et salles de bains propres, spacieux.

Nombreuses salles à manger et salons particuliers.

Annexes distinctes, à cheval sur quatre rues à proximité de la Poste et des Banques.

Propriété de la Société hôtelière Indochinoise

Téléphone 619

ENCART

(*L'Avenir du Tonkin*, 28 janvier 1923)

La Direction de l'Hôtel de l'Europe et Univers à l'honneur d'informer son aimable clientèle de l'ouverture d'une nouvelle annexe, sise ruelle Turc, n° 3, et installée avec tout le confort moderne (eau courante — ventilateurs de plafond) et meublée entièrement à neuf.

Le prix de ces chambres est fixé à p. 2,00 par jour.

La Direction rappelle que l'on trouvera dans son établissement des chambres à partir d p. 1,25 et que le prix minimum à la journée est de p. 4,50 par personne, nourriture et chambre comprise et de p. 8.50 pour deux personnes.

La Direction est, en outre, heureuse d'annoncer qu'en raison du taux élevé de la piastre, une réduction de 10 % sur toutes les consommations sera appliquée, à dater du 1^{er} février prochain.

Cuisine soignée sous la direction d'un chef Français.

Publicité

HÔTEL DE L'EUROPE

HAIHONG

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 16, 23 et 30 mai 1926)



Agréé du Touring-Club de France
LE PLUS RÉCENT
LE PLUS CONFORTABLE
LE MEILLEUR MARCHÉ
Ventilateur de plafond et douche dans chaque chambre
Cabinets et salles de bain propres, spacieux
Nombreuses salles à manger et salons particuliers
Annexes distinctes à cheval sur quatre rues, à proximité de la Poste et des Banques
Propriété de la Société hôtelière indochinoise
Téléphone 616

TONKIN

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 décembre 1927)

Décès : M. Maurice Desgouttes, ancien directeur de l'Hôtel de l'Europe.

Compagnie Hôtelière Indochinoise
Grand Hôtel du Commerce

Boulevard Paul-Bert. — Haiphong

Apéritif concert — Dancing Dimanche et jours fériés — Pension complète avec chambre à partir de six piastres par jour. Appartements avec salles de bains, eau courante chaude et froide. Ventilateur dans toutes les chambres. — Cuisine soignée. — English Spoken. — **Téléphone N° 19**

Hôtel de l'Europe

Boulevard Paul Bert. — Haiphong

Entièrement remis à neuf: — Appartements, chambres avec salles de douches. — Ventilateur dans toutes les chambres. — Apéritif concert. — Cuisine renommée. — Pension complète avec chambre à partir de cinq piastres par jour. — **Téléph. N° 119**

(L'Éveil économique de l'Indochine, 5 août 1928)

Compagnie hôtelière indochinoise
Grand Hôtel du Commerce
Hôtel de l'Europe

DEUIL

(L'Avenir du Tonkin, 17 mars 1930)

Décès. — Nous apprenons avec regret le décès de madame Jeanne, Marie, Louise, Clotilde Marty, âgée de 48 ans. survenu le 17 mars 1930 à 1 heure, à l'Hôtel de l'Europe à Haiphong.

Nos sincères condoléances à la famille.

(L'Avenir du Tonkin, 16 août 1932)

À L'HÔTEL DE L'EUROPE. — La direction de l'hôtel de l'Europe a l'honneur d'informer son aimable clientèle qu'elle vient de s'assurer le concours d'un professionnel de l'industrie hôtelière M. Espy, qui prend la gérance de l'Établissement
Demandez Espy et ses cocktails.

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 598 :

HÔTEL DE L'EUROPE

Boulevard Paul-Bert,

Adr. Tél. : « HÔTEL EUROPE »

Téléphone n° 119.

Dir.-Propr. : Vlavianos frères [descendants du capitaine Georges, une des figures de la conquête du Tonkin. Voir Bio-bibliographie de l'Indochine française.]

ANNONCES LÉGALES

ÉTUDE DE M^e SERVAIS DURBAN
Greffier-notaire à Haïphong

VENTE PAR ADJUDICATION
VOLONTAIRE DE FONDS DE COMMERCE
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 mars 1933)

Le jeudi trente mars 1933, à 9 heures du matin, en l'étude de maître Servais DURBAN, greffier-notaire, sise au greffe du tribunal de Haïphong, rue Harmand.

À la réquisition de :

1° M. Vlavéanos, propriétaire et commerçant, et madame Rose Suzanne dite Féral, sans profession, son épouse de lui autorisée, demeurant ensemble à Haïphong, 15, rue Francis-Garnier ; et M. Michel Vlavéanos, propriétaire et commerçant, et madame Bréhaye Marie Jeanne Catherine Elisabeth, sans profession, son épouse, de lui autorisée, demeurant ensemble à Haïphong, route du Lach-Tray, n° 42, agissant tous quatre, en leur nom personnel ;

2° Et de MM. Louis et Michel Vlavéanos, sus-qualifiés, agissant en qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée au capital de 10 000 p. 00 ayant son siège à Haïphong, 29, boulevard Paul-Bert

Il sera, par le ministère de maître Servais DURBAN, procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, du fonds de commerce et de son fonds d'annexe ci-après désignés :

DÉSIGNATION :

Premier lot : Le fonds de commerce de l'Hôtel de l'Europe, exploité à Haiphong, boulevard Paul-Bert, n° 29 (salle de café, restaurant) et annexe de douze chambres sise boulevard Amiral-Courbet, n° 7, inscrit sous le nom de messieurs Vlavéanos frères, société à responsabilité limitée, au registre de commerce tenu au greffe du tribunal de commerce de Haïphong à la date du 4 mars 1932 sous le n° 9 de 1932 au registre chronologique et immatriculé au registre analytique sous le n° A 125 et comprenant :

1° — l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage ;

2° — le droit au bail des immeubles Desgouttes, sis boulevard Amiral-Courbet et ruelle Turc, pour 250 piastres et 575 francs par mois expirant le premier octobre 1941 ;

3° — le matériel, les objets mobiliers, ustensiles, divers effets, linge, et l'agencement servant à l'exploitation du fonds, ainsi que les marchandises se trouvant en magasin, tel que le tout existera au jour de la vente.

Deuxième lot : Et le fonds de l'annexe de l'Hôtel de l'Europe (anciennement Hôtel de l'Univers) exploité à Haïphong, 2, boulevard Amiral-de-Beaumont comprenant :

1° — la clientèle et l'achalandage ;

2° — le matériel, les objets mobiliers, ustensiles, divers effets, linge et l'agencement servant à l'exploitation de la dite annexe dans l'état où le tout se trouvera au jour de la vente ;

Ainsi qu'il résulte du cahier des charges, dressé par ledit maître Servais Durban, le seize mars 1932, enregistré à Haïphong, le seize mars 1932, volume 49 folio 49 case 1.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées audit cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix, savoir :

1° pour le premier lot, quinze mille piastres ; ci 15.000 p. 00

2° pour le deuxième lot. deux mille piastres ; ci 2.000 p. 00

Faculté de réunion des lots : Après l'adjudication séparée des 2 lots, les vendeurs, ou toute autre personne auront la faculté d'en requérir séance tenante la réunion et la remise en vente en un seul lot sur mise à prix égale à la somme des adjudications partielles. Si la nouvelle mise à prix ainsi calculée est couverte, les adjudications par lots séparés se trouveront nulles et non avenues. Dans le cas contraire, elles deviendront définitives ; sauf le cas de surenchères.

[Il est précisé :]

1 — Que les loyers mensuels des immeubles 29, boulevard Paul-Bert (salle de café et restaurant) et annexe boulevard Amiral-Courbet, n° 7, sont de 300 piastres ;

2° — Et que les loyers mensuels de l'immeuble boulevard Amiral-de-Beaumont, n° 2, sont de 100 piastres.

Dont la durée du bail sera fixée au gré du locataire ;

Réception des enchères : Les enchères seront reçues qu'autant qu'elles seront portées par des personnes connues et notoirement solvables ou par le ministère des notaires ou d'avocats ;

Pour l'exécution de cette clause, toute personne qui voudra porter des enchères devra préalablement déposer sur le bureau de maître Servais Durban, une somme de mille piastres (1.000 p. 00) qui lui sera rendue si elle n'est pas adjudicataire ;

Les enchères seront de cent piastres (100 p. 00) au moins ;

L'adjudication aura lieu à l'extinction de deux yeux sans enchères ;

Paiement du prix : Le montant du prix tant du fonds de commerce que du fonds de l'annexe sera versé immédiatement après l'adjudication en l'étude de maître Servais Durban, greffier-notaire soussigné. À défaut de paiement dans le délai déterminé, les intérêts courront de plein droit à raison de 12 % par an, sans aucune retenue, du jour de l'adjudication jusqu'au paiement dudit prix sous réserve expresse pour les vendeurs du droit de poursuivre la folle enchère ;

Paiement des frais : L'adjudicataire sera tenu d'acquitter en sus de son prix : 1° — tous les droits de timbre et d'enregistrement du procès-verbal d'adjudication, ainsi que ceux qui en seront la suite ; 2° tous les frais pour parvenir à la vente, qui seront déclarés avant l'adjudication ; 3° — les honoraires calculés à raison de six pour cent (6 %.) d'après le tarif fixé par l'article 118 du décret du 25 novembre 1910, sur le prix d'adjudication.

Fait et rédigé pour maître Servais Durban
Haïphong, le dix sept mars 1933,
Signé : S. Durban.

Pour plus amples renseignements et prendre communication du cahier des charges, s'adresser à l'étude de M^e Servais Durban, au greffe du Tribunal de Haïphong, ou à MM. Vlavianos frères, Hôtel de l'Europe.

COMMISSAIRE-PRISEUR DU RESSORT
DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE HAÏPHONG

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
(L'Avenir du Tonkin, 28 juin 1933)

À la requête de monsieur PAPOU, liquidateur de la liquidation judiciaire VLAVÉANOS Frères, et en vertu d'une ordonnance de M. le juge commissaire en date du 20 juin 1933, il sera procédé le jeudi vingt-neuf juin 1933, à quatorze heures trente précises, à l'annexe dénommé Hôtel de l'Univers, 2, boulevard Amiral-de-Beaumont à Haïphong, à

la vente aux enchères publique du matériel et mobilier garnissant cet annexe et comprenant notamment :

8 bureaux — 13 lits de Hongkong complets — 2 lits en bois complets — 1 lit d'enfant en fer complet — 10 ventilateurs plafond neufs courant alternatif — 14 armoires glace — 13 tables de nuit — 8 commodes — 9 coiffeuses — 11 glaces de toilette avec étagère verre — 12 lavabos faïence -- 16 tables en lin — 8 bidets en porcelaine — 10 douches nickelées — 2 baignoires émaillées — 3 glaces de cheminée — 12 glaces encadrées — 6 armoires penderie — Chaises Thonet — Fauteuil potin — 1 divan d'angle — 2 tubs — 1 bibliothèque tournante — Porte-manteaux — Draps de lit — Taies d'oreillers — Dessus de lit — Serviettes de toilette — Couvertures de laine et de coton — Portières — Rideaux Torchons — etc., etc.,

La vente se fera d'abord en un seul et UNIQUE LOT DU TOUT SUR LA MISE À PRIX DF 1.500 p. 00, ET SI AUCUN ACQUÉREUR NE SE PRÉSENTE, LA VENTE SE FERA ALORS IMMÉDIATEMENT ET EN DÉTAIL ARTICLE PAR ARTICLE.

Au comptant : 10 % en sus.

Le commissaire-priseur,

Signé : Vigier-Latour.

La vente aura lieu sur place, annexe de l'Hôtel de l'Europe, n° 2, boulevard de Beaumont à Haïphong le 29 juin 1933 à quatorze heures trente précises.

TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1^{er} juillet 1933)

M. Maurice Laporte a acheté l'Hôtel de l'Europe à Haïphong.

AVIS

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 février 1934)

La Société Party et Cie a l'honneur d'informer le public qu'elle a vendu son fonds Hôtel de France* à Langson, à madame Delphin, depuis le 1^{er} février 1934. Les créanciers qui ont des notes à présenter sont près de les encaisser dans la huitaine chez M. Party, Hôtel de l'Europe, Haïphong.

HOTEL DE L'EUROPE

29, B⁴ PAUL BERT — HAIPHONG

Téléphone 118

CAFÉ-RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Chambres et pension au mois,

et à la journée

Arrangements pour familles



MAURICE LAPORTE

Directeur - Propriétaire

PRIX TRÈS MODÉRÉS — INSTALLATION MODERNE

CUISINE SOIGNÉE — CHAMBRES CONFORTABLES

CAVE RECOMMANDÉE -- EAU COURANTE

(Chantecler, 13 mai 1934)

Café-restaurant de 1^{er} ordre

Chambres et pension au mois et à la journée

Arrangements pour familles

MAURICE LAPORTE, directeur-propriétaire

DÉCÈS

Haiphong

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, janvier-février 1935)

La petite Gisèle Vlaveanos, fille de M. Louis Vlaveanos, propriétaire.

TONKIN

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, janvier-février 1935)

La cour d'appel de Hanoï accorde à MM. Louis et Michel Vlaveanos un délai de deux ans pour payer 6.000 piastres à MM. Durban et Ay Tchoi Khang.

ÉTUDE DE M^{es} J. PITON ET A. BORDAZ,
avocats à la Cour
37, boulevard Gia-Long
HANOI
Publication légale
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 21 janvier 1939)

Aux termes de statuts sous-seings privés en date à Haïphong du 1^{er} janvier 1939, enregistrés dite ville le 10 janvier 1939, volume 84, folio 49, case 311, et dont deux originaux ont été déposés le 11 janvier 1939 au greffe du tribunal de 1^{re} instance de Haïphong tenant lieu de greffe du tribunal de commerce de la dite ville et au greffe de la justice de paix à Haïphong, il a été constitué entre Maurice Laporte et M. Théo Rochat, une société à responsabilité limitée dont suivent les dispositions principales :

Objet. — L'objet de la société est l'exploitation à Haïphong d'un fonds de commerce d'hôtel-café-restaurant connu sous le nom d'Hôtel de l'Europe et sis dite ville, 29 et 22, rue Paul-Bert ; la création et l'installation partout où elle le jugera bon d'établissements similaires, soit comme succursales de l'établissement susdit, soit comme exploitations distinctes ; la faculté de s'intéresser directement ou indirectement à tout établissement de même nature et en général d'effectuer toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant aux objets ci-dessus.

Siège de la société. — A Haïphong, 29, rue Paul-Bert.

Dénomination et raison sociale.

— La dénomination de la société sera « Hôtel de l'Europe ».

La raison et la signature sociales seront : « Laporte et Compagnie ».

Durée. — La société est constituée pour une durée de dix années à compter du 1^{er} janvier 1939.

Capital social. — Le capital social est fixé à la somme de soixante-dix mille piastres indochinoises \$ I. C.

70.000 \$ représenté par :

1^o L'apport en nature effectué par M. Laporte pour 60.000 \$

Du fonds de commerce d'hôtel-café-restaurant lui appartenant à Haïphong, 29, rue Paul-Bert connu sous le nom d'Hôtel de l'Europe, y compris toutes ses dépendances, le matériel et mobilier commercial, la clientèle et l'achalandage et le droit aux baux des lieux où ledit fonds est exploité.

Cet apport est fait franc et libre de toute dette mais sans qu'y soient compris les espèces en caisse et en banque, et les créances au 31 décembre 1938 qui demeurent la propriété de M. Laporte ainsi que les marchandises en magasin et approvisionnements de toute nature à cette même date.

Le dit apport a été évalué d'accord entre les associés à la susdite somme de soixante mille piastres.

2^o M. Théo Rochat a apporté en espèces la somme de 10.000 \$

TOTAL du capital soit 70.000 \$

Ces apports en espèces et en nature sont intégralement libérés.

Gérance. — M. Maurice Laporte et M. Théo Rochat ont été tous deux statutairement désignés comme gérants de la société. Ils ont chacun à cet effet les pouvoirs le plus étendus, mais seulement pour tous actes rentrant dans l'objet de la société.

Cependant pour les engagements sociaux dépassant 5.000 piastres, ils ne pourront agir que conjointement.

Il est prévu un prélèvement de 20 % pour la gérance sur les bénéfices sociaux, après les affectations à la réserve légale.

Pour extrait :

J. PITON

(*Journal officiel* du 18 janvier 1939).

Hanoï
Le départ de l'avion Air-France
(*Chantecler*, 25 mai 1939, p. 6)

Sont partis, samedi matin, à 11 heures, par l'avion d'Air France :

— à destination de la France :

MM. Lataste, directeur des mines de Uong-bi ; Deunery, professeur à l'École de Droit ; Piton, avocat à la Cour ; [Laporte, directeur de l'hôtel de l'Europe à Haïphong](#) ; Bordes, de la C.F.A.P. ; Bousquet, Mme Lacroix ;

— à destination de Saïgon :

MM. Lemoult, Franchini.
